

Tarifs, mode et modalités de paiement 2024-2025

Sessions	Modalités de paiement	Versements					
		1	2	3	4	5	Total
		Dates de versement					
		À la réception de la facture	10 octobre	10 novembre	10 décembre	10 janvier	
Création d'habitudes de vie <small>(exclusivité clientèle actuelle et passée)</small>	Paiement en totalité (1x semaine)	959 \$	--	--	--	--	959 \$
	Paiement par versements (1x semaine)	339 \$	160 \$	160 \$	160 \$	160 \$	979 \$
	Paiement en totalité (2x semaine)	1 692 \$	--	--	--	--	1 692 \$
	Paiement par versements (2x semaine)	592 \$	280 \$	280 \$	280 \$	280 \$	1 712 \$
Ça commence	Paiement en totalité	439 \$	--	--	--	--	439 \$
	Paiement par versements	189 \$	130 \$	130 \$	--	--	449 \$
		Dates de versement					
		À la réception de la facture	10 février	10 mars	10 avril		
La continuité	Paiement en totalité	640 \$	--	--	--	--	640 \$
	Paiement par versements	220 \$	145 \$	145 \$	145 \$	--	655 \$
Juste avant l'été	Paiement en totalité	391 \$	--	--	--	--	391 \$

Des frais de 40\$ seront retenus dans le cas d'une annulation moins de 7 jours avant la première séance. Aucun remboursement ne sera possible si annulation moins de 48hrs avant la première séance. Des frais de 5\$/paiement par carte de crédit vous seront chargés si vous avez choisi de payer par versements.

Informations importantes pour le mode de paiement

- À la réception de la facture → effectuer paiement total ou montant du dépôt (si versements)
- Paiement en totalité → par carte de crédit ou virement Interac
- Paiement par versements → par virements Interac uniquement ***si vous désirez payer par carte de crédit, prévoir des frais de 5\$/versement***

Paiement par virements Interac :

- inscrire le(s) nom(s) à qui s'applique le paiement dans la section Message
- utilisez le mot de passe inscrit sur votre facture
- envoyez votre virement à pdl@amactive.ca
- respectez le calendrier des versements

Note 1 : Si aucun paiement ni dépôt n'a été effectué à la réception de la facture électronique, votre inscription ne sera pas considérée et sera annulée automatiquement.

Note 2 : Des frais de 40\$ seront retenus dans le cas d'une annulation moins de 7 jours avant la première séance. Aucun remboursement ne sera possible si annulation moins de 48hrs avant la première séance.

Politique d'annulation, frais de gestion et reçu d'impôt



POLITIQUE D'ANNULATION

Annulation par Les Plaisirs de l'Eau!

Suite à une annulation de cours par Les Plaisirs de l'Eau!, sans reprise proposée, il y a remboursement intégral de la séance annulée dans un délai raisonnable.

Annulation par le participant

Suite à une annulation en cours de session par un participant ou son représentant, celui-ci est éligible à un remboursement seulement sur présentation d'un avis médical signé par un médecin. La demande doit être acheminée par courriel ou par courrier postal.

Le remboursement se fait au prorata des cours déjà suivis le jour de la demande de remboursement et ce, même si le participant n'a pas participé à ses séances de cours ou d'activités. La date de réception sera considérée comme étant la date officielle de la demande.

Des frais de 40\$ seront retenus lors de la demande de remboursement.

Il faut prévoir un délai raisonnable pour le remboursement. Merci de votre collaboration.



FRAIS DE GESTION

Frais de 40\$ pour chèque sans provision et pour toute modification à votre facturation.

Frais de 5\$/paiement par carte de crédit si vous avez choisi de payer par versements pour votre abonnement.

Des frais de 40\$ seront retenus dans le cas d'une annulation moins de 7 jours avant la première séance.

Aucun remboursement ne sera possible si annulation moins de 48hrs avant la première séance.



FACTURE ET REÇU D'IMPÔT

La facture émise dont le solde est acquitté en totalité fait foi de reçu et acceptée aux fins d'impôts.